



LYCEE CLAUDE BERNARD

Lycée des Métiers de la Vente,
des Services et du Commerce

234 rue Philippe Héron - BP 475

69665 VILLEFRANCHE sur SAONE Cedex

☎ 04 74 02 72 72 - 📠 04 74 02 72 73

FORMULAIRE REPONSE

TPROC

TPROCV

Professeur Principal : _____

Ce formulaire n'est pas une convention : il collecte les informations nécessaires à l'élaboration de la convention

Nom de l'entreprise

Représentée par

(Civilité-Nom-Prénom ET Fonction du chef d'entreprise)

Adresse :

.....

Accepte de recevoir un stagiaire du :

Du 26 Novembre au 22 Décembre 2018 (inclus)

Du 18 Mars au 13 Avril 2019 (inclus)

N'accepte pas de recevoir de stagiaire

Du _____ au _____ 2019 (inclus)

Le stagiaire sera encadré par :

Nom - Prénom du tuteur : M. ou Mme.....

Fonction du tuteur :

Téléphone : Fax : E-mail :

HORAIRES	MATIN	APRES-MIDI	NOMBRE D'HEURES
Lundi	De A	De A	
Mardi	De A	De A	
Mercredi	De A	De A	
Jeudi	De A	De A	
Vendredi	De A	De A	
Samedi	De A	De A	
TOTAL			

La durée de travail de l'élève ne peut excéder 8 heures par jour (7 heures pour les mineurs) et 35 heures par semaine (30 heures pour les mineurs de moins de 15 ans).

Le repos hebdomadaire de l'élève mineur doit être d'une durée minimale de deux jours consécutifs.

La période minimale de repos hebdomadaire doit comprendre le dimanche

Au-delà de quatre heures et demie de travail quotidien, l'élève mineur doit bénéficier d'une pause d'au moins trente minutes consécutives.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'entreprise :

***A remettre à l'élève ou à retourner à l'établissement
à l'attention du Directeur Délégué aux Formations***